

TERMES DE RÉFÉRENCE

Pour un programme de renforcement des capacités des responsables des collectivités autonomes du Tchad

1. Contexte et justification

Depuis l'avènement de la Démocratie, le Tchad s'est engagé dans un vaste programme de transformation de son tissu social et économique. Cela se concrétise par la mise œuvre de plusieurs stratégies, politiques et programmes de développement, implémentés avec l'appui de ses partenaires au développement.

La décentralisation, choisie comme mode de gouvernance consacré dans l'axe stratégique 2 de « La Vision 2030, le Tchad que nous voulons » met un focus sur le développement du capital humain, comme premier facteur de progrès. Pour véritablement assoir cette vision, le pays s'est doté cette année 2025 des Collectivités autonomes composées des Conseils provinciaux et Conseils communaux, chargés de conduire les affaires de l'Etat et d'impulser le développement à la base. Ces collectivités autonomes sont appelées à jouer un rôle central dans le développement local, la fourniture des services publics de proximité et la promotion de la gouvernance démocratique.

La réussite de cette nouvelle expérience requiert des investissements stratégiques en termes d'accompagnement, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités et compétences de ses acteurs de premier plan que sont les élus locaux, issus de formations diverses et de divers niveaux. L'objectif étant de les adapter à cette nouvelle réalité et en même temps de les mettre en adéquation permanente avec les évolutions du contexte de développement, marqué par de mutations technologiques.

Cependant, plusieurs diagnostics institutionnels et opérationnels ont mis en évidence des insuffisances en matière de :

- compréhension et exercice effectif des compétences transférées par l'État ;
- planification stratégique et opérationnelle du développement local ;
- gestion axée sur les résultats et suivi-évaluation de l'action publique locale ;
- maîtrise des procédures de passation des marchés publics au niveau local ;
- gouvernance locale, transparence, participation citoyenne et redevabilité ;

Dans ce contexte, le présent programme de renforcement des capacités vise à doter les responsables des Collectivités autonomes des compétences techniques, managériales et

stratégiques nécessaires pour assurer une gouvernance locale efficace, responsable et résiliente.

2. Objectif général

Renforcer durablement les capacités institutionnelles, organisationnelles et individuelles des responsables des Collectivités autonomes du Tchad afin d'assurer un transfert effectif des compétences, une gestion performante des ressources publiques locales et un développement territorial inclusif, résilient et orienté vers les résultats.

3. Objectifs spécifiques

1. Améliorer la compréhension du cadre juridique et institutionnel du transfert des compétences et renforcer la capacité des collectivités à les exercer efficacement ;
2. Renforcer les compétences des responsables locaux en gestion axée sur les résultats, planification, suivi-évaluation et reporting ;
3. Outiller les acteurs locaux en matière de planification stratégique territoriale et de développement économique local ;
4. Renforcer la maîtrise des procédures de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics locaux ;
5. Promouvoir une gouvernance locale transparente, participative et redevable envers les citoyens ;
6. Développer les capacités des collectivités en matière de résilience territoriale, de prévention et de gestion des crises et catastrophes.

4. Résultats attendus

- Les responsables des Collectivités autonomes maîtrisent le cadre légal et opérationnel du transfert des compétences;
- Les outils de gestion axée sur les résultats (GAR) sont intégrés dans la gestion quotidienne des collectivités;
- Les plans stratégiques et plans de développement local sont élaborés ou actualisés de manière participative;
- Les marchés publics locaux sont passés et exécutés conformément à la réglementation en vigueur;
- Les mécanismes de gouvernance locale, de transparence et de redevabilité sont renforcés;
- Les Collectivités autonomes disposent de capacités accrues pour anticiper, gérer et se relever des crises.

5. Bénéficiaires

- Présidents des collectivités autonomes;
- Secrétaires généraux des Communes;

- Responsables des services financiers;
- Responsables de la planification;
- Délégués provinciaux du contrôle des marchés publics ;
- Présidents des commissions provinciales de passation des marchés publics.

7. Contenu de la formation

Prenant en compte les enjeux, défis et missions auxquels doivent faire face les responsables des collectivités autonomes en vue d'une meilleure réussite de la décentralisation, les formations seront axées sur six modules, déclinés en de thématiques clés.

Module 1 : Transfert et exercice effectif des compétences

- Cadre juridique et institutionnel de la décentralisation au Tchad ;
- Typologie des compétences transférées ;
- Conditions d'exercice effectif des compétences ;
- Rôles et responsabilités des acteurs ;
- Coordination État–collectivités.

Module 2 : Gestion Axée sur les Résultats (GAR)

- Principes et concepts de la GAR ;
- Chaîne de résultats (intrants, activités, extrants, effets, impacts) ;
- Élaboration d'indicateurs de performance ;
- Suivi-évaluation et rapports de performance.

Module 3 : Planification stratégique et développement local

- Diagnostic territorial participatif ;
- Vision stratégique et priorités territoriales ;
- Élaboration des plans de développement ;
- Mobilisation des ressources locales ;
- Partenariats et développement économique local.

Module 4 : Passation des marchés publics locaux

- Cadre réglementaire des marchés publics au Tchad ;
- Planification des marchés ;
- Procédures de passation (seuils, modes, étapes) ;
- Gestion et contrôle de l'exécution des marchés ;
- Prévention des risques et des irrégularités.

Module 5 : Gouvernance locale et redevabilité

- Principes de bonne gouvernance locale ;
- Participation citoyenne et inclusion ;
- Transparence budgétaire et financière ;
- Mécanismes de redevabilité et contrôle citoyen ;
- Lutte contre la corruption au niveau local.

Module 6 : Résilience territoriale et gestion des crises

- Concepts de résilience territoriale ;
- Identification et analyse des risques ;
- Prévention et préparation aux crises ;
- Gestion des situations d'urgence ;

7. Méthodologie

- Exposés interactifs ;
- Études de cas tirées du contexte tchadien ;
- Travaux de groupe et simulations ;
- Partage d'expériences entre collectivités ;
- Élaboration d'outils pratiques (plans, matrices, feuilles de route).

8. Durée, organisation et lieux de la formation

La formation sera organisée en trois (3) pools distincts, afin d'assurer une meilleure couverture territoriale et de faciliter la participation des responsables locaux.

- Pool 1 : N'Djamena – 45 participants (N'Djamena, Massenya, Massakory, Bol, Mao, Moussoro et Ati) ;
- Pool 2 : Moundou – 35 participants (Moundou, Sarh, Doba, Koumra, Pala, Bongor et LAI) ;
- Pool 3 : Abéché – 45 participants (Abéché, Amtiman, Mongo, Biltine, Goz-Beida, Amdjarass, Fada, Faya et Bardai).

Chaque pool bénéficiera du même contenu, de la même durée et de la même méthodologie afin de garantir l'équité et l'harmonisation des capacités.

- **Nombre total de participants** : 125
- **Durée par pool** : 5 jours consécutifs, incluant les cérémonies d'ouverture et de clôture.
- **Organisation pédagogique** : les différentes thématiques seront réparties sur un agenda intensif de 5 jours, combinant sessions théoriques, travaux pratiques et échanges d'expériences

- **Lieux** : salles de formation appropriées à N'Djamena, Moundou et Abéché.

9. Profil des formateurs

- Experts nationaux en décentralisation et gouvernance locale;
- Spécialistes en finances publiques locales et marchés publics;
- Experts en planification et GAR;
- Spécialiste en résilience, gestion des crises et développement durable.

10. Livrables attendus

- Modules et supports de formation;
- Rapports de formation;
- Outils pratiques adaptés aux collectivités (guides, modèles, canevas);
- Plans d'action individuels ou institutionnels des participants.

11. Modalités de suivi et d'évaluation

- Évaluation des connaissances avant et après la formation;
- Évaluation de la satisfaction des participants;
- Suivi de la mise en œuvre des plans d'action;
- Rapport final d'évaluation du programme.

Ce programme est conçu pour accompagner la mise en œuvre de la décentralisation pour impulser véritablement le développement au niveau local. La première phase couvre les Chef-lieux des 23 Provinces du pays. Il s'étendra progressivement vers les Départements et Sous-préfectures en fonction de la disponibilité des ressources.

12. Budget prévisionnel

N°	Désignation	Quantité	Cout unitaire	Cout total
1. Consultance				
	1 Expert principal	20jrs	300 000	6 000 000
	3 Experts thématiques	15js	250 000	11 250 000
	Élaboration production des modules et supports de formation		Forfeit	2 000 000
	Rapportage et capitalisation		Forfeit	1 000 000
Sous total 1				20 250 000
2. Logistique				
	Location salle de N'Djamena	5jrs	200 000	2 000 000
	Location salle de Moundou	5jrs	150 000	750 000
	Location salle d'Abéché	5jrs	150 000	750 000
	Location d'une pick-up	20jrs	80 000	1 600 000
	Gaïol	6futs	180 000	1 080 000
	Restauration pour 5jrsx3	135pers	11 000	7 425 000
	Kit participant	125	10 000	1 250 000
	Kit formation	1	1 000 000	1 000 000
	Banderoles	6	75 000	450 000
	Kakemonos	3	100 000	300 000
	Badges	135	2 000	270 000
Sous total 2				16 875 000
3. Per diem et transport				
	Per diem participants déplacés	100	75 000x7jrs	52 500 000
	Per diem participants résidents	25	20 000x5jrs	2 500 000
	Per diem des organisateurs	3	100 000x20jrs	6 000 000
	Transport Massenya-N'Djamena	5x2	5 000	50 000
	Massakory-N'Djamena	5x2	5 000	50 000
	Mao-N'Djamena	5x2	20 000	200 000
	Moussoro-N'Djamena	5x2	20 000	200 000
	Bol-N'Djamena	5x2	20 000	200 000
	Ati-N'Djamena	5x2	20 000	200 000
	Bongor-Moundou	5x2	7 500	75 000
	Pala-Moundou	5x2	7 500	75 000
	Lai-Moundou	5x2	7 500	75 000
	Doba-Moundou	5x2	5 000	50 000
	koumra-Moundou	5x2	7 500	75 000

	Sarh-Moundou	5x2	10 000	100 000
	Mongo-Abéché	5x2	10 000	100 000
	Amtiman-Abéché	5x2	20 000	200 000
	Goz-beida-Abéché	5x2	20 000	200 000
	Biltine-Abéché	5x2	5 000	50 000
	Amdjarass-Abéché	5x2	40 000	400 000
	Fada-Abéché	5x2	50 000	500 000
	Faya-Abéché	5x2	50 000	500 000
	Bardai-Abéché	5x2	75 000	750 000
Sous total 3				64 350 000
4. Fonctionnement				
	Production des attestations	125	3 000	375 000
	Communication du comité		Forfait	500 000
	Cérémonie d'ouverture (presse, protocole, sécurité, décoration...)		Forfait	1 000 000
	Cérémonie d'ouverture (presse, protocole, sécurité, décoration...)		Forfait	1 000 000
	Caisse d'avance	3 missions	1 000 000	3 000 000
	Session de restitution et d'évaluation		Forfait	1 000 000
Sous total 4				6 875 000
TOTAL GENERAL				108 350 000

Le présent budget du programme de renforcement des capacités des responsables des collectivités autonomes du Tchad est arrêté à la somme de cent-huit millions trois-cent cinquante mille francs CFA.